



Divorce et rachat de soulte avec héritage

Par **fetesdeb**, le **31/07/2013** à **21:16**

[fluo]bonjour[/fluo]

je souhaite divorcer de mon mari et lui racheter la soulte.

Mon mari a hérité d'une somme d'argent pendant notre mariage (communauté des biens) qu'il a versée sur un ou plusieurs comptes auxquels je n'ai pas procuration.

Un avocat m'affirme que la communauté lui doit la totalité de cette somme et un autre me dit qu'il doit apporter la preuve que cette somme a servi à la communauté. Qui croire ?

J'ajoute que mon mari est au chômage depuis 9 ans et qu'il a financé que la moitié du crédit maison. J'ai financé toutes les charges (EDF, eau, etc... activités enfants, nourritures, etc..)

Merci pour vos précisions qui pourraient m'aider.